

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

Délibération n° 2023-75

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre à 18h30,

Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 octobre 2023.

Objet : Acquisition de deux garages rue de Dijon (lots 28 et 31)

Etaient présents : 24

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile BARDIN, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Fatiha CHARIFI ALAOUI, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

Etait excusé ou absent : 5

Mesdames et Messieurs, Véronique CHARBOIS, Maxime AMBARD, Aurélia MERLE (pouvoir à Gérard FOUCARD), Aurélie DE VOS, Aubin AMARDEIL (pouvoir à Frédéric GOULIER).

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Fatiha CHARIFI ALAOUI a été nommée secrétaire.

Madame Lydia CRETE expose le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant que :

- cette parcelle est intégrée dans le PLUi-HD au site projet n° 1 Cours de Gray pour la construction de 125 logements,
- la commune est propriétaire de 6 garages dans cette copropriété.

Suite aux propositions de [REDACTED] ET, par courriers respectifs des 27 août et 6 septembre 2023, de vendre leurs garages, les parties se sont entendues sur le prix de 12 000 € ttc le garage.

Ces garages, cadastrés section A1 n°94, constituent les lots n°28 et n°31 de la copropriété située 9001 rue de Dijon.

0205 130 4 5

Délibération n° 2023-75 (suite)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE 26 VOIX POUR, (0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION), d'acquérir deux garages, l'un auprès de ~~Mme Jacquin Kovars~~ (lot 28) et l'autre auprès de ~~M. F...~~ (lot 31), pour un montant de 12 000 € ttc chacun, et de mandater M. le Maire à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de ces dossiers, comme évoqué ci-dessus.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le **24 OCT. 2023**

Le Maire,



Jean-François DODET

Date de publication : **24 OCT. 2023**

Les secrétaires,

Fatiha CHARIFI ALAOUI Antoine CAMUS

